

## CAMPAGNE DU RCD À TIZI-OUZOU

## Le littoral kabyle est le moins exploité de toute la Méditerranée

**Le premier jour de la campagne électorale pour les Assemblées populaires communales et de wilaya, le RCD a organisé une conférence-débat à la salle des fêtes de la ville d'Azeffoun.**

En plus des élus sortant de l'APC locale, les organisateurs ont fait appel au député Aider Arezki et le deuxième de leur liste à l'APW, Aoudj Mohand-Akli.

Le premier à avoir entamé la série d'interventions, devant une salle archicomble, étant le représentant de l'APN qui a axé son allocution sur le volet relatif à la politique générale et ce, en retraçant les péripéties endurées par le Rassemblement lors des dépôts de dossiers de candidatures en dehors de la wilaya. «L'administration avait pour mission de donner une image d'un parti exclusivement régional», disait-il. Et il ajoute en évoquant ces

épisodes : «Le pseudo-décès d'un candidat ou les diverses accusations portées à l'encontre de nos militants dans le but de nous discréditer sont des méthodes qui ne peuvent plus tromper la population.» Cette volonté de nuire, poursuit-il, s'est vérifiée quand cette même administration avait modifié le classement des bulletins de vote. Aoudj, de son côté, pour avoir fait partie de l'Assemblée de wilaya de 1990 à 1993 a fait un bilan de leur gestion à la tête de cette institution pendant 34 mois. Dans la foulée, il a évoqué le financement du premier film en tamazight, réalisés par Bouguermouh, l'organisation d'un séminaire international sur le développement local.

Il n'a pas manqué aussi de rappeler l'inscription des projets du barrage de Taksebt, de la ligne ferroviaire vers Oued Aïssi, de l'université de Bastos, de 24 zones d'activité. Beaucoup reste à faire, reconnaît-il, comme l'urgen-

ce de l'implantation d'un barrage sur la côte de la wilaya qu'il situe à Sidi-Kheifia, à quelques kilomètres de l'est d'Azeffoun. Par ailleurs, Aoudj annonce la volonté du parti, s'il était élu à la tête de l'APW, de redynamiser la politique touristique et hôtelière du littoral de la wilaya qui passe par la relance du projet du port de plaisance de Tizgirt et ne plus se contenter d'une capacité de 350 lits dont dispose la côte tout le long de ses 85 km.

L'intervention de Aoudj se veut très pragmatique et pleine de chiffres qui corroborent l'idée préalablement annoncée d'un manque de volonté politique au niveau national, entérinée localement par les différentes têtes des précédentes APW, de faire de la région un pôle à la mesure de son potentiel humain et naturel, il conclut : «Les 85 km du littoral de la Kabylie sont les moins exploités de toute la côte méditerranéenne».

Hassan Ouali, le P/APC sortant, a retracé la politique de sa gestion pour les 18

mois passés, basée, selon lui, sur une volonté de changer le quotidien à la fois des villageois de la commune d'Azeffoun et de ses citoyens. Ainsi, il énuméra les projets inscrits pour les programmes prochains, il évoqua néanmoins la difficulté de restaurer quelques réalisations de ses prédécesseurs due au mauvais travail effectué.

Les citoyens l'ont interpellé ensuite sur le devenir des cités coloniales telles que celle de M'lata, du port ou la cité rurale, des constructions devenues au demeurant illicites. Il les assura de sa volonté d'avoir déjà engagé un processus pour changer les choses et procéder urgemment à leur viabilisation.

Fort de son expérience de 10 ans à la tête d'un bureau d'études de la région, il disait qu'il connaît le moindre recoin de la région, ce qui lui donne une maîtrise des réponses à toutes les sollicitations des citoyens.

F. B.

## LARBAË-NATH-IRATHEN

## Fermeture des cybercafés

**Tous les cybercafés se trouvent au chef-lieu de la commune de Larbaï-Nath-Irathen à l'exception du cybercafé du centre culturel H'sen-Mezani sont fermés depuis le 25 septembre 2007 pour défaut d'autorisation d'exploitation, apprend-on auprès d'un des gérants de ces établissements.**

Une fermeture qui est intervenue en application du décret n° 39 du 5 mai 2005 et du décret n°79 du 7 décembre 2005, fixant la composition du dossier administratif et technique de la demande d'autorisation d'exploitation des établissements de divertissement et de spectacle, nous diront les services de police de la daïra de Larbaï-Nath-

Irathen. Une autorisation d'exploitation qui doit être délivrée par la DRAG de la wilaya de Tizi-Ouzou qui bute souvent sur l'absence d'une pièce maîtresse de ce dossier qui est le certificat de conformité.

Un arrêt de conformité du bâti où est exercée l'activité au plan approuvé par les services concernés.

Un certificat de conformité qui régit la loi 90-29 de l'année 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme qui ne peut être délivré que suite à un rapport de la commission technique de la commune (composée de la Protection civile, des services de l'APC, de l'inspection de l'urbanisme, de hydraulique et des travaux publics). Nous apprenons auprès du service technique de l'APC que les certificats de conformité des

bâtiments de l'APC situés au stade et au bloc Herhat sont déjà délivrés et que deux autres certificats de conformité relevant des édifices privés sont en instruction.

En attendant le règlement définitif de cette situation, à savoir la levée de la fermeture de ces cybercafés tributaires de la délivrance de ces certificats de conformité et des autorisations d'exploitation, deux questions restent à poser : de qui vivront les gérants de ces établissements ?

Ne faut-il peut-être pas jeter un peu de lest pour permettre à la jeunesse et à nos enfants de retrouver ces lieux qui les arrachent de l'ennui du vice et de la délinquance où ils s'abreuvent de loisirs formatifs et de connaissances ?

Hamid Meradji

## BOUIRA

## Enfin une radio locale pour la wilaya !

**Finally, le projet tant attendu de la création d'une radio locale pour la wilaya de Bouira vient de connaître un début concret. Ce jeudi, les responsables de la wilaya ont pris une véritable option pour la création de cette chaîne.**

Nous avons appris que la wilaya, après l'engagement des responsables de l'ENRS et du ministère de la Culture pour le financement du projet, a dégagé deux sites pouvant abriter le futur siège de cette radio ; la commission chargée du choix du terrain fera sa sortie sur terrain aujourd'hui.

Ainsi, le projet tant attendu et maintes fois réitéré par la population rendra un grand service pour cette wilaya cosmopolite où la radio, sûrement bilingue,

tamazight et arabe, favorisera le rapprochement entre les deux communautés qui vivent au niveau de cette wilaya.

Rappelons que vers la fin d'octobre dernier, la direction de la culture avait organisé une émission en direct de la Chaîne II, intitulée «Mosaïques». Lors de cette émission de deux heures, de 21 heures à 23 heures, beaucoup de citoyens venant de divers horizons et représentant presque toutes les régions ont intervenu

pour parler du développement de la wilaya et de ses potentialités économiques et touristiques, ainsi que des artistes, des moudjahidines, des poètes, des présidents d'associations... Bref, pendant deux heures, l'animateur a essayé de donner la parole à un maximum de personnes invitées afin d'avoir une idée générale sur les potentialités humaines et matérielles que recèle la wilaya.

L'émission a été une réussite totale mais, comme l'avait si bien rappelé un intervenant, beaucoup de ménages ne risquaient pas de suivre l'émission puisque la Chaîne II est très mal, pour ne pas dire pas du tout

captée au niveau de la majorité des régions de la wilaya.

Les émetteurs ainsi que les fréquences octroyées à la Chaîne II ne sont pas fortes, ce qui donne souvent des parasites et finit par décourager les plus férus.

Les intervenants avaient fait un appel du pied aux responsables de l'ENRS afin d'améliorer les fréquences de Chaîne II ainsi que la nécessité d'ouvrir une radio locale où pourraient se renouveler les émissions de la trempe de celle de fin octobre.

Chose faite en ce qui concerne la radio locale mais pour Chaîne II, il faut attendre encore...

Y. Y.

## SIDI-BEL-ABBÈS

## DIRECTION DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

## Plusieurs grands projets en souffrance

Rattraper le temps perdu semble être le leitmotiv du nouveau directeur du secteur du logement et des équipements publics (DLEP) dans sa quête de redorer le blason d'une administration qui fut, il y a juste une année, au cœur de multiples scandales.

Des affaires saisies par la justice et qui ont éclaboussé plusieurs de ses cadres et donné de cette dernière une piètre image à ses partenaires, en l'occurrence les entreprises de BTP locales.

En effet, le premier homme du secteur, de l'avis même de plusieurs chefs d'entreprises versées dans le secteur de la construction et du BTP, a dès son installation à la tête de la DLEP, instauré un climat de confiance et une nouvelle méthode de gestion basée sur la fluidité et la célérité dans le traitement des dossiers et respectant scrupuleusement les lois et autres directives en la matière, ainsi que le code des marchés, principalement. Interrogé sur les retards enregistrés dans les grands projets de son secteur inscrits en 2006, le directeur de la DLEP dira en substance : «Certes, nous accusons un retard d'une année dans l'attribution du marché de l'extension du centre universitaire, et ce, après deux appels d'offres nationaux et internationaux infructueux, mais il faut savoir qu'une enveloppe d'un montant de 100 milliards de centimes a été allouée pour la réalisation de 2 000 places pédagogiques et une résidence de 1 000 lits, l'attribution du marché se fera incessamment.» Et d'ajouter :

«Pour le secteur de l'éducation nous nous devons de respecter les temps impartis pour la réalisation de 3 lycées, 3 CEM et des dizaines de classes pour l'extension des écoles, 12 cantines pour les écoles primaires et 5 installations sportives (des salles fermées), sachant que les pouvoirs publics ont octroyé pour l'ensemble de ces projets, le montant colossale de 70 milliards de centimes». En ce qui concerne les projets de l'année en cours, du programme quinquennal, le directeur de la DLEP notera : «Nous comptons lancer les travaux de l'hôpital de la commune de Besbès, d'une capacité de 240 lits et auquel un montant de 150 milliards a été alloué. L'appel d'offres est fin prêt, nous attendons l'approbation du comité des marchés au niveau d'Alger. Aussi, faut-il savoir que nous comptons réaliser un centre islamique au niveau du chef-lieu de wilaya, une polyclinique au niveau de la commune d'Echatt et un centre de santé pour la commune de Berrihane.»

Sur la question des contraintes que connaît le secteur et qui ont un impact certain sur les délais, le directeur ne va pas quatre chemins pour dire : «Les entreprises du secteur du BTP font face à un manque et une inflation des prix des matériaux de construction à l'image du ciment, du sable et du gravier. Ajoutez au manque d'une main-d'œuvre locale qualifiée, à savoir les carreleurs, les plombiers, les peintres, etc.»

Quoi qu'il en soit le secteur est en train de connaître une nouvelle dynamique qui lui permettrait de reconstituer la confiance érodée et éfratée depuis plusieurs années. L'implication d'entreprises étrangères dans l'enclenchement et le maintien de cette dynamique est une donne de rigueur et de salut pour les responsables du secteur. Il est judicieux d'indiquer que le secteur constitue un paramètre et un indice principal de l'activité économique de la wilaya. Ne dit-on pas que «quand le bâtiment va tout va».

Daoud Allam

## Une fillette de sept ans retrouvée morte dans le domicile parental

Une fillette âgée de 7 ans a été retrouvée inanimée dans le domicile familial situé dans la localité de Bouaïche, banlieue du chef-lieu de Sidi-Bel-Abbès, par son frère. Il était 20h dans la soirée de jeudi dernier, lorsque le frère adolescent est rentré à la maison et a retrouvé sa sœur, seule, inanimée. Il a tenté de la réanimer mais sans succès et a dû faire appel aux secours.

La petite fille était, hélas, morte. Le corps a été transporté à la morgue du CHU de Sidi-Bel-Abbès pour une autopsie qui déterminera les causes de ce drame qui a surpris plus d'un dans la localité. Mort naturelle, électrocution ou autre cause étrangère ?

C'est à quoi s'est attelée la Gendarmerie nationale qui a ouvert une enquête pour déterminer avec précision les circonstances de ce décès.

A. M.